

JARDIN DES HALLES

Ne perdons pas la tête !

**La célèbre place René Cassin, est-elle condamnée ?
C'est le dernier espace encore préservé du
jardin des Halles, transformé en cité de chantier
et amputé de 343 arbres.**

Un amphithéâtre à ciel ouvert, lieu de rencontres...

La place René Cassin représente dans l'un des quartiers les plus denses et les plus animés de Paris un lieu d'une valeur inestimable dans un vaste espace lumineux. Les Parisiens et les visiteurs apprécient particulièrement la « grosse tête », œuvre du sculpteur Henri Miller, maintes fois photographiée dans la perspective Saint Eustache. Elle donne à cette place une notoriété internationale.

Sa structure toute particulière en forme d'agora et son appropriation par les usagers en fait un véritable « forum » du site des Halles. Au fil des ans, cet espace est devenu un lieu de rencontres, de jeux, de spectacles de rue et d'animations.

... amputé des 2/3 de sa surface

Le 6 avril 2009, par la délibération 2009 DU 113 - SG 72-2, la Ville de Paris a arrêté le projet d'aménagement du quartier des Halles, sous différentes réserves, dont celle-ci : « Art. 4 - La place René Cassin est préservée dans son état d'esprit actuel, notamment sa forme générale et sa

déclivité qui évoque un amphithéâtre à ciel ouvert ».

Aujourd'hui, malgré cet engagement, il a été décidé de supprimer l'hémicycle de la place Cassin et de lui substituer un escalier avec quelques gradins en bordure de la rue Rambuteau. Une agora devenue peau de chagrin !

Agissons !

C'est inacceptable. Le vœu déposé au Conseil de Paris par Jacques Boutault, maire du 2ème arrondissement, en 2010, n'a rien changé à la situation. Notre place est condamnée ! Pierre Colboc, l'un des architectes du Musée d'Orsay, a pris l'initiative de faire une proposition pour conserver véritablement la Place René Cassin « dans son état d'esprit actuel » et l'intégrer au jardin des Halles. Soutenons cette proposition et préservons cet espace d'échanges et de respiration !

Laurence Bonnet

Signez la pétition pour conserver la Place Cassin dans son état d'esprit actuel :

► <http://bit.ly/hZbYzV>